

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 octobre 2024

PLF POUR 2025 - (N° 324)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° II-CF544

présenté par

Mme Lejeune, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, M. Arnault, Mme Belouassa-Cherifi, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Cadalen, M. Caron, M. Carrière, Mme Cathala, M. Cernon, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Coulomme, M. Delogu, M. Diouara, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Feld, M. Fernandes, Mme Ferrer, M. Gaillard, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hamdane, Mme Hignet, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Lahmar, M. Laisney, M. Le Coq, M. Le Gall, Mme Leboucher, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Élisabeth Martin, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Mesmeur, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Nosbé, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Ratenon, M. Saint-Martin, M. Saintoul, Mme Soudais, Mme Stambach-Terrenoir, M. Taché, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé et M. Vannier

ARTICLE 42

ÉTAT B

Mission « Écologie, développement et mobilité durables »

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Infrastructures et services de transports	0	19 150 000
Affaires maritimes, pêche et aquaculture	0	0
Paysages, eau et biodiversité	0	0
Expertise, information géographique et météorologie	19 150 000	0
Prévention des risques	0	0
Énergie, climat et après-mines	0	0
Service public de l'énergie	0	0
Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables	0	0
Fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires	0	0
Sûreté nucléaire et radioprotection	0	0
TOTAUX	19 150 000	19 150 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Avec cet amendement, les député.es du groupe parlementaire LFI-NFP demandent l'augmentation des crédits alloués à Météo-France.

Météo-France est un opérateur extrêmement précieux dont la mission principale est une mission d'observation et de prévision météorologiques. Il fournit des données et des services permettant aux pouvoirs publics, au grand public ou encore au secteur aéronautique "de gérer les risques en matière de sécurité des personnes et des biens, de mieux organiser et adapter leurs activités et d'anticiper les impacts du changement climatique.(...) [Météo-France] contribue, par ses informations et son expertise apportées à l'État, à l'élaboration des politiques publiques en matière de changement climatique".

Par ailleurs, cet établissement joue aussi un "rôle essentiel (...) dans la compréhension du réchauffement climatique et dans la lutte contre l'effet de serre. Météo-France contribue par ailleurs à affirmer la présence de la France sur ces questions au niveau international, notamment par sa participation aux travaux du Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat (GIEC)", comme le précise le bleu budgétaire précise.

Nous avons donc plus que besoin de cet opérateur aujourd'hui alors que les événements extrêmes dus au changement climatique se multiplient et s'intensifient. Mais que fait le Gouvernement face à cela ? Il a supprimé des postes alors qu'il prétend faire de la planification écologique une priorité. 383 postes auront été supprimés au sein de Météo-France depuis 2017 ! Il y avait en effet 3020 postes en LFI 2017 contre 2637 dans le PLF 2025. Ces suppressions de postes sont insoutenables. Il faut absolument renforcer les opérateurs comme Météo France.

Il y a d'ailleurs eu des grèves au sein de Météo-France en début d'année 2024 pour s'opposer aux nombreuses suppressions de postes qu'il y a eu au cours des années précédentes. François Giroux, représentant du personnel pour la CGT Météo France, précise que « depuis 2008 et le début de la restructuration de Météo France, il y a une intensification des missions et une détérioration des conditions de travail » tandis que Jérôme Lartisant de FO-Météo France, souligne que cette restructuration a conduit à la suppression de plusieurs centres météo en France. Lors de ces grèves, les salarié.es ont également souligné le fait que les conditions de travail se sont dégradées notamment en lien avec l'automatisation des prévisions.

Ces crédits supplémentaires pourront notamment contribuer à rétablir les postes supprimés depuis 2017.

Considérant un coût moyen de 50 000€ par emploi, les député.es LFI-NFP proposent de ponctionner 19,15 millions d'euros en CP et en AE de l'action 52 « Transport aérien » du programme 203 « Infrastructures et services de transport » vers l'action 13 du programme 159 « Expertise Information géographique et météorologie ». Les député.es LFI-NFP appellent le gouvernement à lever le gage.